



Conjuguons ensemble nature et culture...

Cet été, Saint-Benoît connaîtra une actualité chargée. En effet, notre ville lancera l'ouverture d'un ensemble d'activités de plein air répondant à une idée née il y a 4 ans autour du projet "Loisirs/Nature".

Cette offre d'activités regroupe tout ce que Saint-Benoît, et son environnement particulièrement privilégié, peut offrir aux amoureux de la nature : randonnées pédestres, ballades à vélo (dont certains électriques !), sorties en canoë-kayak et, à partir du mois de juillet, parcours dans les branches au Parc du Gravion, promenades en barque sur le Clain, ballades en poney, sentier mystère pour les enfants...

Grâce à l'aide de l'ADECT, du Clos des Groges et du Club de Canoë-Kayak entre autres, le lancement de ces loisirs arrive à point nommé, avec la réouverture du camping de Saint-Benoît après réaménagement et modernisation par les services de la Communauté d'Agglomération de Poitiers.

Ces nouveautés répondent à deux objectifs. En premier lieu, il s'agit de proposer aux sancto-bénédictins des activités en extérieur pendant la saison estivale, mais également de favoriser la redynamisation du commerce en centre-bourg en attirant une clientèle de passage.

Avec La Hune et le Dortoir des Moines, Saint-Benoît dispose déjà d'une offre culturelle variée et complète de septembre à juin ; avec son offre "Loisirs/Nature", notre ville répond présente toute l'année. Saint-Benoît démontre ainsi que Culture et Nature ne sont pas à opposer, mais à conjuguer ensemble pour le bonheur de tous.



Embellir en sécurisant

Rue de Naintré

Sommaire

- Budget 2006 p.2 ● Une offre complète "Loisirs-Nature" p.3
- Limiter l'arrosage p.4 ● Marché aux fleurs p.6
- Coup d'œil à la rentrée culturelle p.7 ● Agenda p.8



Dominique Clément

Dominique Clément
Maire de Saint-Benoît



Et toujours "l'été" et bientôt "Noël à vos côtés"

Vous le savez, depuis deux ans, la commune a mis en place un service auprès des personnes âgées les plus fragiles et les plus isolées. Cette action vient en complémentarité de celles offertes par le service d'aide à domicile. Durant les mois de juillet et août, Anne Winter rend visite aux anciens qui le souhaitent. Ce temps passé auprès d'eux est riche de générosité et de partage. Cette expérience recueille un tel succès que nous allons, non seulement la reconduire cet été, mais aussi, la prolonger durant la semaine qui sépare Noël du jour de l'An. Ce sont des périodes sensibles où chacun peut ressentir plus douloureusement la solitude. Porter un peu de ce poids fait aussi partie de l'Action Sociale.

Deux sportives qui se distinguent !

Delphine Cappelin,

du club de tennis de Saint-Benoît, a reçu le trophée du jeune bénévole, distinction attribuée conjointement par le CDOS et les Médailles de Jeunesse et Sports, en récompense de son ancienneté dans la discipline et de son activité au sein du club. Delphine a, entre autres, réussi avec succès les différents examens de juge arbitrage JAT 1 et JAT 2. Joueuse de l'équipe première qui évolue en régionale, elle a intégré l'équipe dirigeante du club.



Lila Bonneau, pur produit du judo-club de Saint-Benoît, ceinture noire depuis 2005, est vice-championne interrégionale



dans sa catégorie (cadette 2^e année, moins de 57 kg). Entre autres distinctions, elle est arrivée 3^e au championnat de France UNSS et a participé au championnat de France Junior.

CEP Saint-Benoît, expert de la formation

Le CEP Saint-Benoît, club de volley-ball, a reçu le Trophée Molten du meilleur club formateur de garçons en France décerné par la FFVB. Avec ses 4 équipes (benjamins, benjamines, minimes garçons et cadets) en lice en coupe de France 2006, le CEP Saint-Benoît est le troisième club français derrière Asnières et Le Plessis-Robinson. Bravo aux dirigeants, aux entraîneurs, aux fidèles parents et supporters, et surtout aux jeunes !

Nos ambassadeurs du sport en 2005

Sont récompensés pour leur engagement dans le club de foot M. Gadeau et M. Nevo, dans le club de VTT Jean-Marc Magnan, Simon Nevo et Valentin Michel. L'équipe benjamine de judo est première dans sa catégorie. En individuel, Lila Bonneau (cadette) est 1^{re} régionale, Guillaume Dieumegard et Guillaume Ouvrard sont 1^{ers} départementaux en cadet, Baptiste Debeane est 1^{er} départemental en minime et Samy Deshoulières et Alaric Jacquenod sont 1^{ers} départementaux en benjamin.

En équitation, les équipes P'tits As et Dépareillés sont premiers dans leur catégorie au niveau national ; les Filous, les Phénomènes et BCD3 sont troisièmes. A été récompensée, en sauts d'obstacles, Audrey Martin-Sain-Leon.

Au tir à l'arc, Alexandre Ecorce (benjamin), Sébastien Guillon (cadet) et Loïc Chandès (junior) sont premiers départementaux dans leur catégorie.

De nombreux joueurs de tennis se sont également distingués. Adrien Bernard, Quentin Gascq et Clément Seigneur, tous premiers en départemental (9-10 ans), ainsi que Arthur Berteau (13-14 ans) et Camille Demier, Estelle Granier et Julie Le Fol (14-15 ans). Egalement récompensés : Marc Bobin (15-16 ans), meilleure performance ; Armand Raison (20 ans), meilleur espoir et Camille Le Fol, meilleure progression.



Le budget 2006, questions à Jean-Luc Mondon, adjoint aux finances

Comment se présente ce budget 2006 ?

Dans des conditions très acceptables. Avec un excédent disponible de 616 676 €, nous pouvons envisager l'année 2006 avec une certaine sérénité. Nous récoltons, à travers cet excédent, les fruits de notre politique de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement (2,3 % d'augmentation alors que la moyenne nationale est de 5,4 %).

C'est pourtant insuffisant pour financer les investissements de la commune ?

Inévitablement. Si les communes pouvaient autofinancer leurs investissements, il n'y aurait besoin ni de nouvelles ressources fiscales, ni d'avoir recours à l'emprunt. Cela relève de l'utopie, d'autant plus que les recettes augmentent moins vite que les dépenses, et que notre capacité d'autofinancement n'a pas, comme celle des autres communes, tendance à augmenter.

Aussi, pour financer nos dépenses d'investissement de 1 129 173 €, nous avons dû arbitrer entre une hausse très modérée de la fiscalité communale et un endettement maîtrisé.

- 2,5 % d'augmentation des taux d'imposition, ce qui nous engendre 55 000 € de recettes fiscales supplémentaires et un emprunt de 430 000 € qui se décompose ainsi :
- 220 000 € pour financer notamment la poursuite des travaux d'aménagement du centre bourg ;
- 135 000 € pour l'acquisition d'une nouvelle balayeuse, la précédente ayant rendu l'âme !
- 75 000 € pour le matériel de l'accrobranche.

Pourquoi le projet de Parc Aventure ?

La réponse a été apportée par Dominique Clément en conseil municipal. Cet investissement est cohérent puisqu'il s'inscrit dans le développement de l'offre touristique de Saint-Benoît : le projet nature est un beau projet. Avec ses 30 km de sentiers aménagés, la ville au fil de l'eau dispose d'un site incomparable pour proposer des activités "loisirs et nature" : balades en canoë ou en barques sur le Clain, VTT, escalade, randonnée pédestre...

Avec un camping réaménagé et modernisé, et un centre-bourg mieux adapté au développement de l'activité commerciale, nous pouvons redynamiser notre activité économique et renforcer la fréquentation touristique de notre commune.

Enfin, notons que dès l'an prochain, un loyer sera demandé aux exploitants de l'accrobranche. Il financera une partie des investissements.

Et la voirie ? les associations ? la petite enfance ?

Nous ne les avons nullement oubliées.

- Nous avons budgété des travaux de voirie importants (279 130 €), parmi lesquels la Cité de Passelourdain, la rue du Square, et pour financer le plan de réfection des trottoirs ;
- Nous maintenons un soutien actif à la politique culturelle en privilégiant la diversité de l'offre culturelle (spectacles à la Hune et expositions au Dortoir des Moines).
- Le développement de la politique petite enfance se poursuit, avec l'agrandissement de la crèche "Les P'tites Canailles" et la participation à la crèche partenariale "Les Polissons". 360 102 € de subventions seront versées à nos 90 associations, car c'est en leur sein que se tisse le lien social.

Que dire des frais de personnel ?

Le poste "frais de personnel" représente à lui seul environ 54 % de nos dépenses de fonctionnement. Mais nous devons raisonner en termes de services offerts à la population. Saint-Benoît dispose de services spécifiques d'aide à la population que d'autres communes n'ont pas, tel le service des aides ménagères qui assure une aide permanente aux personnes âgées tout à fait remarquable. De même, les repas sur-mesure dans les écoles ou le soin porté à l'environnement ou encore l'ouverture de la mairie le samedi matin, tout cela a un coût.

Le rapport "qualité-prix", c'est-à-dire la relation entre votre politique de services et leur coût est-il bon ?

Nous essayons de maintenir une politique de services exigeante, sans laisser dériver la fiscalité et l'endettement. Si nous devons harmoniser nos taux d'imposition avec ceux de nos voisins, c'est une augmentation de 15 % qu'il faudrait pratiquer. Sur les 12 communes de la CAP, Saint-Benoît demeure la quatrième commune la moins imposée. Cela participe incontestablement à son attractivité. ●

Gravion aventure



En avant première, la mascotte du Tourisme de Saint-Benoît ! Un dépliant touristique sous forme de carte est en cours de création.



Saint-Benoît : une offre complète de "loisirs-nature"

Saint-Benoît, on le sait (et on l'apprécie !), bénéficie d'une configuration exceptionnelle avec ses deux vallées du Clain et du Miosson qui en font un véritable écrin de verdure. Les romains, et plus tard les moines, ne se sont d'ailleurs pas trompés, et leur héritage architectural vient compléter un cadre de vie envié, et contribuer à l'attrait touristique de notre cité.

Et sur terre, on disposera, dès l'été prochain, de deux autres nouveautés : un nouveau circuit pédestre plus spécialement destiné aux enfants et qui sera un "sentier mystère" dédié à la découverte du patrimoine sous forme de jeu de piste, et des randonnées à poney proposées à partir du Parc de Strunga (proche du camping) par le Clos des Groges.

Réouverture du camping

La réouverture du camping dès juillet 2006 est l'occasion de "doper" cet attrait en développant l'offre de loisirs adaptés à ce merveilleux cadre naturel.

Le camping (CAP) lui-même fait l'objet de travaux visant à le classer dans la catégorie ***. Avec 54 places dont 2 accessibles aux handicapés et une restructuration complète des installations sanitaires et d'accueil, il bénéficiera en outre d'un emplacement technique pour camping-car. On y trouvera également, grâce à Isabelle Auriault et Christian Savigny (Vival) une boutique alimentaire et une offre de type "assiette du randonneur". La situation privilégiée du terrain de camping, au bord du Clain et sur le passage du chemin de randonnée du même nom, permet aux utilisateurs de partir à la découverte des jardins de Bayou, de s'adonner à la pêche, ou de faire une promenade en barque en famille.



Nouvelles activités, nouveaux loisirs

C'est là une des nouveautés 2006 : les barques, qui serviront à la fête des bateaux fleuris du 18 juin, seront amarrées au niveau du camping et seront proposées à l'heure ou à la journée. On pourra toujours bénéficier des services de la base de canoë-kayak avec des locations de canoës individuels, en groupe avec accompagnateur, et même en nocturne.



Sur la terre ferme, on pourra toujours trouver à louer des VTT et des vélos électriques (pour mieux absorber les côtes...) à l'Office de Tourisme de Saint-Benoît, ou se lancer en famille sur les trois chemins de randonnées : Au fil du Clain (9 km/3h), Au fil du Miosson (8 km/2h30) et Jean le Bon (16 km/4h dont les départs se situent à l'entrée du Parc Saint-Nicolas. Chacun de ces chemins fait l'objet d'une "rando-fiche" que l'on trouve à la mairie ou à l'office de tourisme.

En l'air cette fois, autre nouveauté et non des moindres : la création de "Gravion aventure", parcours d'accrobranche dans le Parc du Gravion à partir de début juillet. Trois parcours sont prévus sur une longueur de 535 mètres, du plus bas (entre 3 et 5 mètres) pour les enfants au plus haut (entre 4 et 20 mètres) pour les plus téméraires, le point culminant, se situant au même niveau que le clocher, offrira un panorama unique sur le bourg. On y trouvera de quoi se rafraîchir et se restaurer grâce à Michel et Sylvie Gombert (le Petit Cerf) qui tiendront une annexe.

Au total une offre très complète de loisirs dans un cadre naturel, pas seulement destinée aux seuls touristes, et qui, de plus, devrait contribuer au dynamisme de l'économie sancto-bénédictine. ●



Un distributeur de billets en centre-bourg

Tant attendu et réclamé, le distributeur de billets Crédit Agricole est enfin installé place du 8 Mai 1945.

Bienvenue aux nouveaux gérants de la supérette Vival

Christian Savigny et Isabelle Auriault viennent de reprendre la gérance de la supérette Vival et offrent quelques nouveautés dont un rayon poissonnerie ouvert du mardi au samedi.



Par ailleurs, lorsque le camping sera ouvert, ils y installeront un stand où les estivants pourront acheter glaces, boissons et autres produits frais.

Label Office de Tourisme

L'Office de Tourisme a retrouvé son label fin 2005. Classé une étoile, il se situe depuis plus d'un an dans l'Abbaye de Saint-Benoît.



L'Office de Tourisme accueille grand public et scolaires dans un cadre privilégié. Le nouveau mobilier en bois, entièrement réalisé par les services techniques de la commune, procure à l'ensemble un espace convivial. Vous pouvez y trouver de la documentation touristique concernant la commune, le département, la région, mais aussi toute documentation pour préparer vos vacances ou séjour en dehors du département ou encore à l'étranger.

Nadège Branger y assure l'accueil et le suivi au quotidien de l'Office de Tourisme mais aussi des expositions organisées à l'Abbaye. Autre nouveauté : depuis un an, un service de billetterie est assuré pour les spectacles de La Hune, le Festival Folklorique annuel et les rencontres musicales de Saint-Benoît.

L'ADECT à Proxi'loisirs !



Le salon du tourisme régional PROXI'LOISIRS, qui a eu lieu les 1^{er}, 2 et 3 avril dernier au Parc des Expositions de Poitiers, a accueilli l'ADECT pour la première fois. Un vrai succès ! Le stand arborait les couleurs de la commune et y présentait notamment la nouvelle offre Loisirs Nature grâce à des panneaux explicatifs mais également des éléments décoratifs présentant les nouvelles activités : un vélo électrique, du matériel pour l'accrobranche...

Nouveau projet du Conseil des Enfants

Cette année, le Conseil des Enfants s'orientera vers un projet fort autour des Droits de l'Enfant qui engage tous les enfants de la commune autour de la création d'un jardin des Droits de l'Enfant situé au Parc de Gravion.



Le conseil a choisi d'illustrer l'article "être protégé de la violence et de l'exploitation par les adultes".

A cette fin, des poèmes et des dessins ont été réalisés par les enfants. Un vote a permis de déterminer ceux qui figureront sur la sculpture représentative de leur réflexion.

Le club House de La Varenne



Depuis longtemps, le club de foot souhaitait disposer d'un local aux abords du terrain de jeu. C'est chose faite, le Club House de la Varenne vient d'être construit juste à côté des tribunes. Bien intégré sur le site, cet équipement offre une salle de 70 m² aux footballeurs et une annexe de 9m² mis à disposition du club des archers pour leurs matériels. Le Club House porte le nom d'Eugène Guérin (dit René), un fidèle bénévole de Saint-Benoît.

Ordures Ménagères : explication sur un vote

Lors du dernier Conseil de la Communauté d'Agglomération de Poitiers, les élus de Saint-Benoît siégeant à la CAP se sont abstenus (accompagnés en cela par les élus de Chasseneuil-du-Poitou, Migné-Auxances et Croutelle) sur le vote des taux de ramassage des ordures ménagères. Cette position résulte d'une situation absolument indéfendable, selon nous, au regard de ces taux. Certains connaissent une augmentation de près de 60 %, quand d'autres baissent de 7 %. Et ceci dans une logique difficilement compréhensible pour le contribuable. Certes, nous savions que, pour des raisons à la fois financières et environnementales, la situation antérieure ne pouvait pas durer. Mais cela ne justifie en aucune manière d'en arriver à une cartographie des taux aussi complexe. C'est la raison pour laquelle, de façon unanime, les élus de Saint-Benoît ont écrit au Président de la CAP pour lui faire part de leur mécontentement et étudier la possibilité d'un réaménagement plus harmonieux de ces taux.

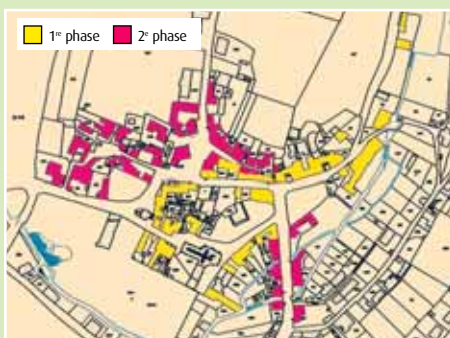
Façades du centre-bourg : ouverture de la deuxième phase



Lors du dernier Conseil Municipal, le lancement de la deuxième phase de rénovation des façades du centre-bourg a été décidé.

Une subvention de 30% est accordée à chaque propriétaire de maison ancienne qui décide de rénover sa façade (enduit, réfection, nettoyage des pierres...). Les façades éligibles sont celles visibles du domaine public.

Les rues concernées par cette opération 2^e phase sont : Ruelle du Pilori, Rue de l'Abbé Chopin, Ruelle de la Cure, Allée du 19 Mars 62, le début de la Rue de Mauroc, le début de la Route de Poitiers, Avenue de Lorch. Les propriétaires d'une maison, située dans la première phase ouverte à la rénovation en 2005, peuvent encore demander à bénéficier de cette aide. Toutes les personnes intéressées peuvent venir en mairie demander des compléments d'information auprès de Monsieur Christian Mériguet.



Limiter l'arrosage



La prise en compte des nouvelles contraintes climatiques et environnementales fait partie intégrante de la politique municipale. Saint-Benoît a décidé de combiner plusieurs facteurs permettant d'économiser l'eau d'arrosage.

L'an passé, trois cuves, pouvant stocker 9 000 litres d'eau de pluie, ont été installées près des serres municipales. Elles sont alimentées par la toiture de l'atelier de menuiserie et permettent désormais l'arrosage des productions en serre. Les massifs floraux sont équipés de systèmes d'arrosage intégré et programmé afin d'optimiser les quantités d'eau à apporter et de distribuer celle-ci aux heures où l'évaporation est la plus faible.

Les plantes sont systématiquement paillées et installées dans des mélanges terreux plus riches en argile. Ces méthodes permettent de retenir au maximum l'eau aux pieds des végétaux.

Les services techniques sélectionnent des plantes moins consommatrices d'eau et testent l'installation de certaines plantes annuelles dans les massifs par semis direct.

Enfin, pour la première fois cette année, les services techniques vont utiliser un système d'arrosage novateur des surfaces engazonnées. Ce procédé permet l'utilisation de tuyaux enterrés résistant au phénomène de colmatage. Il limite toutes les pertes d'eau liées au vent et à l'évaporation de surface.

La consommation d'eau ainsi maîtrisée, la municipalité poursuit en 2006 ses efforts en matière de fleurissement communal. ●



Circuler par tous les temps, c'est possible !



Les services techniques de la ville ont pour mission de maintenir les chaussées en état, par tous les temps, afin de permettre une circulation automobile optimale. Un service d'astreinte, en place 24 heures sur 24, permet des interventions rapides de tout type : salage, déneigement, dégagement des voies suite à la chute d'arbres ...

L'hiver 2005/2006 a nécessité une forte implication des agents des services techniques puisque ces derniers ont effectué 60 heures la nuit et le week-end. La neige a fortement mobilisé le personnel le samedi 18 mars dernier. En effet, son poids a provoqué la chute de nombreux arbres sur les chaussées, notamment sur la route de Mon Repos. La Municipalité adresse ses plus vifs remerciements à l'ensemble du personnel des services techniques pour sa disponibilité et son sens du service public.

Des entrées de ville embellies

Le giratoire de la rue d'Artimon, situé dans le quartier de la Gibauderie, est en cours d'aménagement. Après avoir réalisé un apport de terre végétale, des pins parasol, formant deux alignements, ont été plantés, trois massifs de graminées ont été réalisés, l'espace a été engazonné.

L'entrée de ville, au niveau de la route de Poitiers, va également être mise en valeur par le fleurissement de l'îlot central proche des feux tricolores.





La cité de Passelourdain s'embellit



Après la réfection du réseau d'eau potable fin 2005, Saint-Benoît va réaliser cette année l'aménagement des voies. Le projet prévoit la création d'une chaussée revêtue d'enrobé.

Afin d'embellir le site, les impasses vont être réalisées en sable ciment de couleur calcaire ; les arbres, en mauvais état sanitaire, vont être remplacés ; une placette en stabilisé va être créée et les espaces existants vont être rénovés.

Saint-Benoît, ville propre

Les services techniques de la ville veillent à la propreté de 71 km de routes. Le matériel de balayage, âgé de 21 ans, a présenté, ces derniers mois, de nombreuses pannes. Soucieuse de conserver son niveau d'entretien, la municipalité a décidé d'acquérir une nouvelle balayeuse. L'achat d'un matériel plus performant permettra de poursuivre les missions d'entretien et de pouvoir, comme par le passé, intervenir 24 heures sur 24 à la suite d'impondérables climatiques (tempêtes, forts orages...).



Le réseau Pti'bus : Poitiers Transport Individualisé



Les trajets Pti'bus offrent un transport en période de faible affluence. 9 lignes sont concernées sur la C.A.P. dont la ligne 12 le samedi.

Les lignes Pti'bus assurent la desserte des quartiers excentrés de Saint-Benoît. Leurs itinéraires, arrêts et horaires, sont préalablement définis et correspondent aux lignes régulières. Pour obtenir la liste des lignes Pti'bus, demandez le document à Allo'bus au 05 49 44 66 88. La tarification est la même que celle en vigueur sur le réseau de bus (1,20 € billet solo).

Pour s'abonner :

Contactez Allo'bus et l'opératrice vous enverra une fiche d'abonnement où vous indiquerez vos coordonnées. L'abonnement est gratuit et permet d'obtenir un code confidentiel à 4 chiffres. Réservation préalable dans la limite de 45 minutes avant le départ de la course. Pour réserver au 05 49 44 66 80 : munissez-vous de votre code confidentiel, des numéros de vos arrêts de montée et de descente ainsi que les horaires correspondants.

La nouvelle résidence pour personnes âgées vient d'ouvrir

La résidence "Les Jardins de Camille" a accueilli ses premiers résidents et a obtenu son agrément EHPAD (Etablissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes). Les personnes âgées peuvent donc bénéficier de tous les services des résidences services classiques du type sur veillance, restauration, espace détente... mais également de prestations soins et dépendances assurées par l'établissement. Ce fonctionnement est formalisé par une convention tripartite entre l'Etat, le Département de la Vienne et le gestionnaire des "Jardins de Camille".

Ce nouvel établissement se situe au "Pré Médard", à côté de la route de Nouaillé, dans le quartier de la Gibauderie.

Un écrivain public à Saint-Benoît

Gilles Clément assure une permanence à la Mairie chaque samedi de 10h à 12h et offre ses services gratuitement. Il apporte une aide individualisée, en toute confidentialité, pour la compréhension ou la rédaction de tout document privé ou administratif.

Pour le contacter, appelez le 05 49 51 61 28 ou courriel gilclement@yahoo.fr



Fermeture du chalet de Venise

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons appris la mise en liquidation de cet établissement prestigieux.

Bien qu'à ce jour aucun repreneur ne se soit fait connaître et qu'un projet immobilier soit à l'étude, la municipalité demeure mobilisée pour conserver cet établissement au cœur du centre-bourg.

Récompense scientifique pour Gérard Baillet

Monsieur Gérard Baillet, féru d'astronomie et grand spécialiste des cadrans solaires de tous types et de toutes formes, a été retenu pour un prix scientifique (le prix Henri Rey) pour ses travaux en gnomonique et à la Commission Nationale des Cadrans Solaires. Ce prix lui sera remis le 20 mai à l'Observatoire de Meudon par Denis Savoie, directeur astrophysique du Palais de la Découverte à Paris.

La rue du Square fait une place aux piétons

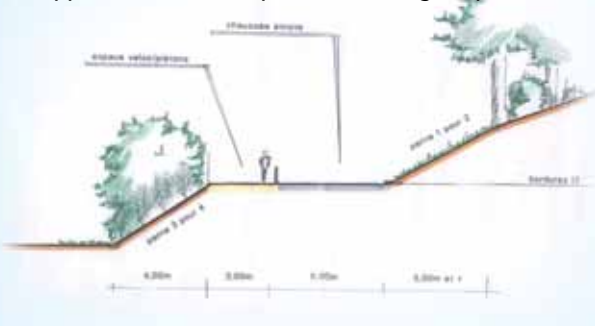


La rue du Square, qui serpente le long de la Vallée du Miosson, est une voie de liaison entre le quartier de Fontarnaud et le centre-bourg. La municipalité prévoit, à plus ou moins long terme, de sécuriser et d'embellir la totalité de cette route. Le projet prévoit :

- la création d'un cheminement piéton, coté Miosson, protégé de la circulation routière par des lisses ;
- le recalibrage de la chaussée de manière à limiter la vitesse des automobilistes ;
- la mise en valeur du paysage remarquable par le talutage et la végétalisation des abords de la voie

- l'utilisation du bois pour la confection des barrières de sécurité et, enfin, la matérialisation du cheminement piéton avec un revêtement de couleur calcaire.

La chaussée, entre le Parc du Gravion et le jardin en bordure de rivière, est devenue, ces derniers temps, très dangereuse, aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons. Le conseil municipal a donc décidé de réaliser, le plus rapidement possible, une première phase de travaux. Ces travaux consistent essentiellement à conforter la chaussée en dessous du Parc de Gravion côté rivière par l'apport de remblais prélevés le long du parc.



Projet du promoteur Nexity aux Lonjoies



Sur la dernière parcelle de la ZAC des Lonjoies, située entre la rue des Tourterelles et la Rocade derrière le garage Vincent, le promoteur Nexity lance un programme de logements, nommé "Le clos des deux

vallées", composé de 2 petits immeubles de 2 étages et de 7 maisons individuelles.

Cet ensemble comprend des 2 pièces (10), 3 pièces (26) et 4 pièces (6).

Le permis de construire vient de lui être accordé et la commercialisation commence. Parmi les logements construits, se trouveront 8 logements sociaux, tel que le préconise la Loi.



Ne manquez pas le feu d'artifice



L'équipe des agents municipaux, conduite par Edy Servant, est déjà à pied d'œuvre pour concevoir le feu d'artifice du 14 juillet prochain. Un spectacle en musique dédié à Mozart vous attend dès la nuit tombée dans le Parc de Strunga.

La Hune sur France Musique !

Le concert de l'Orchestre Poitou-Charentes du 16 mars dernier a été enregistré à La Hune pour être diffusé le vendredi 7 avril 2006. Les auditeurs ont pu apprécier les qualités acoustiques de notre salle !

Conseil des Sages

Outre son rôle de conseiller au sein des projets communaux, le Conseil des Sages s'est intéressé cette année à l'Histoire de notre abbaye. A cette occasion le Père Abbé Jean-Pierre Longeat, de l'Abbaye de Ligugé est venu rencontrer nos Sages et leur a brillamment exposé ses connaissances sur les origines de l'Abbaye de Saint-Benoît et sur la vie monastique en général. Il a souligné la nécessité de connaître son patrimoine pour s'inscrire dans une lignée de mémoire propice à la créativité et au développement de toutes les potentialités humaines.

Francis Guyot a transformé l'Abbaye et ses jardins



"Cosmogonie", l'exposition du sculpteur poitevin a marqué l'histoire du lieu et y a rencontré le succès : près de quarante sculptures ont été installées au Dortoir des Moines et dans la salle capitulaire. C'est sans doute l'œuvre majeure installée dans les jardins qui a attiré le plus de curieux.

Fête des bateaux fleuris le 18 juin



Dimanche 18 juin, 14 associations participeront à cette manifestation estivale. Chacune présentera son bateau illustrant le thème "contes et fables". Le départ sera donné à 15 heures sur le site de la base de canoë-kayak, pour un défilé nautique sur le Clain jusqu'au Parc de La Varenne où rendez-vous est donné à tous pour un pique-nique géant. Vous pouvez apporter votre panier, mais vous trouverez aussi sur place de quoi manger. La soirée se poursuivra dans la bonne humeur, accompagné de l'orchestre Olivier Polisson qui fera danser jusqu'à 22 heures. A noter que l'animation de cette manifestation sera assurée tout au long du circuit par Les trompes de Chasse de Saint-Benoît et par la Band'annonce : ça va bouger !!!!

Plus de 15 000 personnes au Marché aux Fleurs 2006 !



Pour la première fois, le Marché aux Fleurs s'est installé deux jours durant en centre-bourg et dans l'abbaye. Année après année, cette manifestation, symbolique de la convivialité et du charme de Saint-Benoît, prend de l'ampleur. En 2006, son succès a dépassé nos espérances. La manifestation s'est enrichie de nombreux partenariats nous permettant la mise en place d'une communication renforcée, à la hauteur de l'événement, et de nouvelles

actions comme la distribution gratuite de guides ou de magazines, l'installation d'un espace librairie horticole... Trois plantes annuelles ont été offertes par les agents des services des espaces verts qui en profitaient pour dispenser "bons tuyaux" et idées de jardinage. Ainsi, un tiers des sancto-bénédictins sont venus retirer les plantes offertes par la municipalité, heureuse de constater l'intérêt indéniable de ses habitants pour cette manifestation qui lui tient à cœur. L'exposition thématique sur les cactées a connu un record d'affluence le dimanche. Les producteurs installés à l'extérieur n'étaient pas en reste et ont aussi accueilli la foule des visiteurs, malgré les aléas du temps printanier. Si les plantes et les fleurs restent les "vedettes" du Marché aux Fleurs, les jeunes de L'Ancre ont, à nouveau, connus le succès auprès des visiteurs aux bras chargés d'achats ; mais aussi les honneurs de France 3 Poitou-Charentes dans son édition 19/20 du samedi 6 mai. Aujourd'hui, la réputation du Marché aux Fleurs de Saint-Benoît dépasse le territoire de la Vienne. L'édition 2007 est déjà en préparation et réservera de nouvelles surprises...

Fête de Pâques 2006

Les 16 et 17 avril dernier au Parc Saint-Nicolas, la fête de Pâques a rassemblé de nombreux curieux. Cette année, le beau temps était de la partie ! Outre la traditionnelle fête foraine qui a connu une grosse affluence, le 4^e Mondial Billes a remporté le succès habituel avec, en ouverture le dimanche matin, le trophée des élus de la CAP. C'est dans une ambiance de franche bonne humeur que les représentants de 10 communes ont retrouvé les sensations de leur jeunesse avec toutefois quelques difficultés à se remettre dans le bain... C'est Dominique Clément qui, "à l'insu de son plein gré", a remporté la victoire devant le représentant de Migné-Auxances. Le tournoi en lui-même a réuni quelques 400 participants de tous âges. Saint-Benoît était cette année la première des 40 étapes de ce challenge international, et c'est Thierry Pouzet (de Saint-Benoît) qui l'a remporté. Il représentera notre commune, à l'issue du circuit, pour la finale française qui se déroulera le 24 août au Château d'Oléron.

La course cycliste UFOLEP a également connu un vif succès le lundi après-midi avec 80 participants sur un circuit difficile de 3 kilomètres. Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour Pâques 2007, avec quelques nouveautés en préparation, notamment pour les enfants...



30 ans de jumelage !

Pour le week-end de l'Ascension, une délégation forte de 90 sancto-bénédictins et ligugéens (avec maires et conseillers) se sont rendus dans leur ville jumelle de Lorch pour fêter 30 ans d'amitiés et de fidélité. Les lorchois avaient bien fait les choses avec un programme chargé et plein d'émotions... Dès jeudi, la messe a été concélébrée par le prêtre de Lorch et celui de Ligugé, qui a également participé à la traditionnelle procession à travers les vignes. La cérémonie officielle a été organisée sur un bateau de croisière, pendant que défilait le magnifique paysage de la vallée du Rhin, jusque sous le rocher de la Lorelei. Discours, cadeaux, et intronisations se sont succédés, entrecoupés d'accents musicaux de la Band'annonce et des trompes de chasse de Saint-Benoît pendant un délicieux repas. Une fête médiévale organisée dans la rue concluait le séjour, avec encore

quelques discours et, cette fois, la présence du député. Rendez-vous a été pris pour l'Ascension 2007 pour fêter le trentième anniversaire chez nous. Entre temps, il faut s'occuper des vignes offertes par nos amis vignerons lorchois. La cuvée 2005 est en bouteilles.

Comité de jumelage Saint-Benoît-Ligugé-Lorch : Michèle Hébert, Présidente, au 05 49 45 83 14.





Coup d'œil à la rentrée culturelle !

La nouvelle saison culturelle (septembre 2006 - juin 2007) sera lancée le 1^{er} week-end de septembre par l'exposition de Bernard Faix au Dortoir des Moines, le Festival folklorique de Saint-Benoît, organisé à La Hune par l'association FART, et la "Folksoirée", événement proposé par l'association Liberty Folk en centre-bourg. C'est

dire si la saison prochaine s'annonce riche et diversifiée ! Cette programmation culturelle, souhaitée par la municipalité, est le travail conjoint des services de la ville et des associations locales qui favorisent l'émergence de nouvelles idées et enrichissent, année après année, l'offre de divertissement à Saint-Benoît.

"Folksoirée" en centre-bourg Samedi 2 septembre



Fort du succès de l'an passé, Gérald Buthaud troquera sa casquette de photographe contre celle de musicien, au sein du groupe M & G, en organisant une soirée de musique folk sur la place du 8 mai. Trois groupes se succéderont : M & G et ses chansons country, le groupe Poivre et Sel de Paris avec son répertoire irlandais et breton et Laurent Sabourin et sa musique Cajun Hard drive. Ambiance garantie et restauration assurée.



Bernard FAIX

au Dortoir des Moines avec un hommage à Vincent Van Gogh



Tout le mois de septembre, l'ADECT accueillera, au Dortoir, une grande exposition des toiles du peintre sancto-bénédictin. Si cette exposition s'adresse à tous, petits et grands, Bernard Faix a souhaité qu'elle revête un caractère pédagogique et que de nombreuses classes puissent bénéficier de visites commentées par ses soins. Faisons lui confiance pour communiquer aux enfants sa passion et sa culture de la peinture, grâce à cet hommage au peintre célèbre Van Gogh.

Saint-Benoît Swing au son des violons, Sam. 1^{er} sept. et dim. 2 oct. à La Hune

C'est sur deux jours cette année que Saint-Benoît Swing accueillera amateurs et curieux autour deux groupes de jazz : **Samedi 30 septembre en soirée**, Marcel et Yorgui Loeffler et le quartet Mathilde Fébrer pour une véritable "Nuit du Jazz Manouche", **Dimanche 1^{er} octobre après-midi**, Manolo Gonzalez et sa formation latino jazz. Cette 4^e édition reprendra les mêmes objectifs que les précédentes : la promotion du jazz classique, festif et celle des musiciens locaux de qualité !



"Chut ! on rêve au Dortoir" du 13 au 21 juin 2006

Bravo à Nathalie Brissonnet, chorégraphe, et à Carole Depont, présidente de l'association Danse Créative, pour leur projet d'organiser les "Rencontres Dansées 2006" au Dortoir des Moines du 13 au 21 juin prochain. Pendant 1 semaine, danseurs, musiciens peintres, sculpteurs et professionnels de l'image s'y retrouveront autour de moments improvisés ou programmés, entre amateurs et professionnels. Un spectacle assurera la clôture de ce nouvel événement le 21 juin, soir de la fête de la musique, avec la participation de l'Ecole de Musique de Saint-Benoît. Pour en savoir plus sur le programme de cette première édition, contactez l'association au 05 49 37 17 23.

Jeunes talents à La Hune

Suite aux succès des deux dernières résidences organisées à La Hune en 2005, deux groupes seront accueillis en résidence en septembre. En échange de la mise à disposition de la salle, de ses équipements et surtout de ses régisseurs, Nicomad et Livin'soul nous offriront deux concerts gratuits en septembre. Mais surtout la chance de rencontrer de jeunes talents du Poitou à l'avenir prometteur !

Le premier, Nicomad, emmené par son leader Nicolas Auriault, trouve sa source musicale à Madagascar où il a passé toute son adolescence. S'il a déjà joué avec de grands noms comme Mano Solo, c'est entouré de cinq musiciens qu'il propose aujourd'hui ses chansons françaises métissées, une véritable invitation au voyage. www.nicomad.com



Le second, Livin'soul a une longue expérience de concerts et déjà deux albums à son actif. Les 7 membres du groupe sont résolument ancrés dans l'univers du reggae, côté Marley. Livin'soul, grâce à la voix groove de son chanteur, offrira un concert de soul reggae unique ! Ils proposeront également aux écoles communales un après-midi découverte. www.linvin-soul.net

L'informatique à l'école

Une subvention de 200 euros par classe a été attribuée aux écoles élémentaires d'Irma Jouenne et de l'Ermitage pour familiariser les élèves à l'informatique. Le club informatique de Saint-Benoît apportera son soutien logistique.

Folklore à La Hune

L'association F.A.R.T. vous convie à son incontournable gala folklorique. Cette année nous aurons le plaisir de découvrir de nouvelles palettes du Pérou, 2 groupes en 1.

Le premier, un groupe venu de Lima "Brisas del Titicaca", compte 33 intégrants des différentes régions du Pérou. Depuis 2000, il est devenu l'un des meilleurs ambassadeurs de la culture traditionnelle Péruvienne à travers le monde.

Le second, La Danza de Tijeras (danses des ciseaux) est un rituel de lutte titanessque. Il est considéré comme une danse de résistance culturelle andine.



Saint-Benoît accueillera la plus forte délégation de Tijeras jamais encore venue en Europe ! Festival Folklorique de grande intensité...

Festival Folklorique à La Hune : samedi 1^{er} septembre à 21 H - Entrée : 8 € Réservations à l'Office de Tourisme : 05 49 47 44 53

Grands spectacles à La Hune

Prenez vos agendas car l'ouverture de la billetterie des spectacles OHÉ aux sancto-bénédictins est déjà prévue. Ils vous donnent rendez-vous dès le samedi 16 septembre 2006. La nouvelle saison s'annonce passionnante et enthousiasmante et commencera le 25 octobre avec Enrico Macias puis le 8 novembre avec le spectacle de danse "Souviens-toi" proposé par Marie-Claude Pietragalla. Vous en saurez plus dans le guide culturel de Saint-Benoît, distribué fin août, mais d'ores et déjà, quelques noms pour vous donner envie d'en savoir plus. La Hune accueillera, entre autres, quelques voix magnifiques dont la chanteuse asiatique Anggun, un bluesman de renom, Jean-Jacques Milteau, des humoristes bien connus, Dany Boon et Gérald Dahan, des pièces de théâtre fabuleuses où se succéderont Annie Duperey, Clémentine Célerié, Eric Metayer, Barbara Schultz ... Les enfants ne seront pas oubliés avec la comédie musicale Peter Pan !



Ouverture de la billetterie en ligne en 2006 !

Bientôt vous pourrez réserver et acheter vos places sur internet www.ville-saint-benoit.fr



Nouveauté 2006 : Rencontres Gourmandes du Poitou en centre-bourg

Samedi 23 septembre, Saint-Benoît accueillera au pied de l'abbaye ce festival de la gastronomie de la Vienne, projet à l'initiative de la Confrérie de la Grand'Goule et soutenu par le Conseil Général, l'ADECT et de nombreux partenaires (presse et radio locales, etc.). Une quarantaine de stands proposant ventes et dégustation, de nombreuses animations (défilés de confréries, loteries...) animeront cette journée conviviale à laquelle seront associés les commerçants de Saint-Benoît et ceux du marché.

Echos de la CAP

Des Eco composteurs disponibles à la Mairie



La CAP a décidé de mettre à disposition des habitants des éco composteurs (320 l) permettant d'assurer la dégradation biologique maîtrisée des matières organiques en présence d'air. Dès aujourd'hui, vous pouvez venir vous inscrire à la Mairie de Saint-Benoît pour en réserver un. Moyennant une caution de 15 €, il vous sera remis accompagné d'un livret explicatif.

Commissions extra-municipales de quartier

Automne 2006 : des réunions de quartiers à la mairie

A l'automne 2006, seront organisées des réunions publiques dont le calendrier est en cours de définition. Ces réunions seront l'occasion de faire le point sur les chantiers réalisés ou à venir, mais aussi de présenter les divers travaux menés en coordination avec les commissions de quartier. En espérant vous voir nombreux...



Brèves

Opération Tranquillité Vacances : partez tranquilles

L'été approche et l'opération Tranquillité Vacances est à nouveau reconduite en raison de son succès confirmé. Ce service assure la surveillance, par la police municipale, de vos maisons, du 1^{er} juin au 30 septembre inclus, pour que vous profitiez sereinement de vos vacances estivales.

La police municipale, au 2 rue Paul Gauvin, se tient à votre disposition afin d'enregistrer vos demandes dans ses locaux entre 9h et 14h du lundi au vendredi. Aucune demande téléphonique ne sera traitée.

Nuisances sonores et réglementation

Les activités de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur, scie à moteur, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, canon détonnant effaroucheur ou appareils assimilés ne doivent pas être une gêne pour le voisinage. Elles sont interdites entre 20h - 7h du lundi au vendredi et de 20h - 9h samedi, dimanche et jours fériés.

Expression du groupe de la Gauche Plurielle au conseil municipal

Budget 2006 : les crédits accordés aux associations sont-ils suffisants et équitablement répartis ?

D'une façon générale, l'intérêt accordé par une commune aux associations se mesure par le montant des subventions allouées. A cet égard, notre commune est plutôt bien positionnée, et le fait savoir, avec un crédit total de près de 370 000 euros pour l'année 2006. Cependant, l'analyse des affectations de ces crédits nous amène à constater qu'il faut relativiser cette somme. En effet, cinq subventions à caractère social (COMAS, Les Polissons) ou scolaire (Chambre des métiers, OGEC, classes de découverte), sans rapport avec la vie associative, représentent 27 % des crédits alloués.

D'autre part, trois associations de type para municipal (OHÉ, ADECT, Comité des fêtes) mobilisent 33 % du montant total.

En définitif, il ne reste que 40 % du crédit total pour subventionner les 70 autres associations. Est-ce suffisant ? Chaque année, la répartition des subventions et la prise en compte des demandes nouvelles constituent un exercice difficile pour la commission chargée de cette tâche. La recherche de critères pertinents, à laquelle pourraient être associés des responsables d'associations, nous paraît absolument nécessaire pour assurer plus d'équité, susciter l'émergence de projets et rassurer les responsables.

Michel Roy, Marie-Claire Ducros, Andréa Thimonier, Claire Bertrand, Henri Germamaud.

Vos remarques nous intéressent !

Ecrivez à Marie-France MASTEAU- adjointe à la communication
Mairie de Saint-Benoît - 11, rue Paul Gauvin - BP 11 - 86281 Saint-Benoît CEDEX
saint-benoit@wanadoo.fr - www.ville-saint-benoit.fr

Juin 2006

- Du 26 mai au 9 juin** Dortoir des Moines
Exposition "Images de Nus", Odalisque
- Jeudi 1^{er}** La Hune - Fête de fin d'année, Ecole de l'Ermitage
- Samedi 3** La Hune - Pièce de théâtre, Compagnie Clain d'œil
- Du 5 au 30** La Hune
Exposition de photographies, Les Photons
- Jeudi 8** La Hune - Chorales "Rencontres Atout Chœur", APEMEN
- Samedi 10** La Hune - Danses traditionnelles, La Rigourdaïne
- Dimanche 11** Centre-bourg - Vide grenier, ADECT
- Mardi 13** La Hune - Fête de fin d'année, Ecole Irma Jouenne
- Samedi 17** La Hune - Gala de danse, Danse Center
Dortoir des Moines - Gala de danse, Danse Créative
- Dimanche 18** La Varenne
Fête des Bateaux Fleuris, Comité des Fêtes
- Du 18 au 23** Salle capitulaire
Exposition "Bandes Dessinées", Bidibull
- Mardi 20** Salle du Val du Clain - Collecte de sang
donneurs de sang bénévoles
- Vendredi 23** La Hune - Auditions, Ecole de Musique
Dortoir des Moines - Concert "Le Petit Orchestre Swing
de France", ADECT
- Du 23 au 25** Parc Saint-Nicolas
Concours de Pétanque, La Boule Joyeuse
- Samedi 24**
Chantejeau - Feu de la Saint-Jean, Comité de Chantejeau
La Varenne - Feu de la Saint-Jean, Quartiers de La Varenne
- 24 et 25** La Hune - Gala de danse, Flex Pointes
- Dimanche 25** Stade du Prieuré - Kermesse, Ecole Notre-Dame
- Vendredi 30** Salle polyvalente
Fête de fin d'année, Ecole Irma Jouenne

Juillet 2006

- 1^{er} et 2** La Hune - Tournoi de scrabble, Club de Scrabble
- Vendredi 14** Fête nationale, feu d'artifice

Septembre 2006

- Du 28 août au 30 sept.** Dortoir des Moines
Exposition Bernard Faix, ADECT
- 1^{er} et 2** La Hune - Festival folklorique, FART
- Samedi 2** Centre-bourg - Folk Soirée, Liberty Folk
- Samedi 9** La Hune - Forum des associations
- Samedi 16** La Hune - Concert gratuit "Nicomad"
- 16 et 17** Journées du Patrimoine
- Vendredi 22** La Hune - Concert gratuit "Livin'Soul"
- Samedi 23** Centre-bourg - Rencontres Gourmandes
du Poitou, ADECT
- Lundi 25** Salle du Val du Clain - Collecte de sang,
donneurs de sang bénévoles
- 30 sept et 1^{er} oct.** La Hune - Saint-Benoît Swing, Bel Air Jazz

Octobre 2006

- Du 3 au 28** Salle capitulaire - Exposition calligraphie
- Jeudi 12** La Hune - Orchestre des Champs Elysées,
Scène Nationale de Poitiers
- Du 12 au 15** Salle A. Coquema
Bourse aux vêtements, Quartiers de La Varenne
- Samedi 14** Salle capitulaire - Ateliers calligraphie enfants et adultes
- Dimanche 15** Salle M. Dumoulin - Randonnée pédestre, ANCRE
Salle capitulaire - Démonstration d'enluminure
- Vendredi 13** La Hune - Oratorio du Laudi d'H. Suter, Coréam
- Mercredi 25** La Hune - Enrico Macias, Ohé
- Du ven. 6 oct. au sam. 4 nov.** Dortoir des Moines
exposition du peintre chinois ZHONG MING, ADECT

Novembre 2006

- Du 3 au 5** La Hune - Jeux en réseau, Futurolan
- Mercredi 8** La Hune - "Souviens-toi", Pietragalla, OHÉ
- Du 9 au 18** Dortoir des Moines - Exposition
"Galerie Manoir de Villedoin", ADECT
- Samedi 11** La Hune - Repas dansant, Fanatenane
- Vendredi 17** Salle polyvalente - Loto, APE Irma Jouenne
- Du 19 au 30** Salle capitulaire
Exposition art brut, Dominique Dumoulin
- Jeudi 23** La Hune - Concert Anggun, OHÉ
- 24 et 25** La Hune - Exposition, Les Doigts d'Or
- Samedi 25** Dortoir des Moines - Soirée concert, FART
- Mercredi 29** La Hune - "Oscar et la dame en rose",
une pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt, OHÉ